

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourd'rou
Tout Nivelles périrou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{ms}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

Statistique nivelloise.

Nous extrayons de l'Annuaire statistique de la Belgique pour 1889, les renseignements suivants relatifs à Nivelles :

Nivelles est le chef-lieu d'un arrondissement administratif et judiciaire, comprenant 107 communes d'une population totale de 164,229 habitants.

La Belgique est divisée en 207 cantons de justice de paix: celui de Nivelles, avec vingt communes, occupe, au point de vue de la population, le 23^e rang (48,496 habitants).

Le 46^e canton de milice, dont notre ville fait partie, comprend sept communes avec une population de 14,540 habitants.

Il y a, en Belgique, 62 villes ou communes de plus de 10,000 habitants. Parmi celles-ci, Nivelles, avec 10,891 habitants, occupe le 60^e rang, et comme étendue territoriale, avec 3,439 hectares 81 ares, elle occupe le 7^e rang; d'après ces chiffres, Nivelles a trois habitants par hectare.

Au point de vue de l'étendue bâtie, Nivelles occupe le 50^e rang.

Voici, pour les constructions élevées, la progression suivie depuis 1846 :

En 1846	36 h. 62 a. d'étendue bâtie.
1856	37 " 12 " " "
1866	41 " 20 " " "
1880	45 " 55 " " "
1885	48 " 15 " " "
1886	48 " 68 " " "
1888	49 " 83 " " "

En deux ans, de 1886 à 1888, on a donc couvert de constructions près de deux hectares.

Nivelles, qui comptait, en 1888, 218 hab. 56 par 100 hectares d'étendue bâtie, vient au 44^e rang.

Au point de vue de l'hygiène, la place que notre ville occupe dans ce classement est des plus satisfaisantes, puisque ces chiffres prouvent que notre population se développe à l'aise sans être resserrée et entassée comme le sont celles de certaines agglomérations, Saint Gilles, par exemple, où l'on compte plus de 525 habitants par 100 hectares d'étendue bâtie.

Cet état de choses s'explique très facilement : à Nivelles, chaque ménage, à peu d'exceptions près, occupe une maison et, en général, les maisons y sont vastes, tandis que dans les grands centres, la plupart des habitations sont occupées par plusieurs ménages.

Cette situation tend, d'ailleurs, à s'améliorer de plus en plus : en 1866, il y avait 218,67 habitants par 100 hectares; en 1880, ce nombre s'éleva à 223,23 et en 1888 il tombe à 218,56.

Le tableau suivant donne la statistique de Nivelles au point de vue des ménages.

Année.	Nombre absolu.	Nombre par 100 maisons habitées.	Habitants par 100 ménages.
1846	1787	119	473
1856	1806	116	465
1866	1989	114	455
1880	2387	116	426

La dernière colonne de ce tableau tendrait à prouver qu'à Nivelles, les familles deviennent de moins en moins nombreuses : en 1846, chaque ménage comptait à peu près cinq membres en moyenne; ce chiffre tend

maintenant à s'abaisser à quatre membres par ménage.

Nous comptons compléter, dans un prochain article, ces renseignements statistiques, qui paraîtront peut-être arides à première vue, mais que cependant nous avons cru utile de noter. CLIPOTIA.

Les Aventures de Jean d' Nivelles, el fils de s' père.

PAR M. L'ABBÉ RENARD (1).

Nous voilà bien embarrassés pour exposer à nos lecteurs l'intrigue de ce poème : quelle est-elle, cette intrigue assez habilement menée pour que son développement se poursuive, pendant douze chants, sans fatigue et presque sans repos? Peut-on même dire qu'elle existe et sait-on la démêler de ses innombrables incidents?

Lorsque nous aurons dit que Jean de Nivelles, refusant, malgré les injonctions paternelles, de se rallier à Louis XI, arrive à la Cour de Philippe-le-Bon, y séjourne un moment et la quitte pour se rendre au siège de Dinant, d'où il se dirige vers Nivelles, en faisant un petit détour par Liège, n'aurons-nous pas résumé le poème en une phrase?

Mais la véritable intrigue, c'est la lutte qui se livre entre Margot et Chonchon, deux sorcières dont l'une, déclarée par Jean la plus belle, le protège contre les embûches de l'autre.

Grâce aux grimaciers et aux sorniers, qui ont prosaïquement remplacé, dans l'esprit populaire, l'ancien monde mythologique, M. Renard a pu laisser son imagination vagabonder à l'aise et enfanter les épisodes les plus drôles.

Il y a, dans Jean d' Nivelles, quelques morceaux de longue haleine tout-à-fait remarquables et que nous voudrions pouvoir citer en entier, pour ceux de nos lecteurs qui ne peuvent se procurer le poème (2) : l'orage du troisième chant, le siège de Dinant, les six cents Franchimontois, l'enfer et le conseil qui s'y tient sont des épisodes bien conçus et adroitement menés.

Nous disions, l'autre jour, que M. Renard abordait, avec un égal bonheur, tous les genres littéraires, depuis l'idylle jusqu'à la satire.

Ecoutez comment il parle de Sept Fontaines, hameau de Rhode-S'-Génése :

Sept Fontaines! c'est droula q' mes preumière années
A Dieu plaigi, trouvant leus pus belles journées!
J' rabatais, stant gamin, chaque haie et chaque buchon,
Pou deseouvrir les nids, meclmer l' petit mouchon.
Je n' pouvais mau d' songi que j' jounn pelot a s' mère :
Ça n' me fjeait rin du tout, quand je l' tintindais bratre.
Je tuais s' petit dins m' main et je l' feiais rauni,
Sus l' debout d' enn broquette, in lu stichant l' m'angi.
Je croyais q' c' estait tout, quand, mi, j' lu dnais n' bechée.
— Si m' mame avait sti la, j'arais cangi d' idée! —
Après tout, que volz ? Les effants sont dainsi :
Is n' sintraient ni les meaux qui leu feienaient plaigi.
Causons d' autres affairs : je coulais des violettes,
Besous l' premier verdure et, pus tard, des noigettes.
Je courais dins les bos, je m' coulais sus l' gazon.
— Quand i pieut du soleia, a l' ombre i fait si bon! —
In ascoutant chanter les rotlets, les masinches,
A noirci jusqu'à m' nez, je maingais des caciliches.
J' desquandis diez l'euve et j' pechais, dins l' vivi;
J' d'allais cor à puns, padri l' cise, au pachi.
L'aleuette, au bon Dieu, montait, jusqu'à sn orie,
Pou lu prii l' bonjou du bia temps qui s' réveie.

(1) V. l'Acrot du 23 février 1890.

(2) Le livre de M. Renard, coûtant fr. 3.00, n'est pas à la portée de tous les bourses : a-t-on songé de souscrire à cette œuvre nivelloise pour nos bibliothèques populaires? Nous l'espérons, mais nous sommes loin d'en être certains.

O l' guidait s'indaler si lontimps, qu'o pouvait.
A l' fin, les is s' sérinnt; conte ènn soque..... o dormait.

Pourrait-on peindre un tableau plus frais avec des couleurs plus heureuses?

Voici le portrait de Margot et de Chonchon :

« Jeune, o l'appell Margot et l' aute a l' no d' Chonchon.
Ell preumière esst in anche, ell deuxième.... in démon!
Ess tiessie esst ènn chitrouie, ess nez n' gross pétráp rouche,
Ave du poie au bourd, qu'o dirait vir ènn brouche;
Des machels comm des smels, co bin des crapps tavau;
Ènn lepp comm ènn escoupe, ave n' moustache in haut;
In i, c' est in navia; l' aute esst ènn caracole;
Ses chfeux, cè n' est q' des spinns; pou s' bouche elle a n' carsole;
In minton à galoche; il interr dins s' naseau,
Qu' est lârche à mette, in d' dins, ell tiessie intier d' in chfau;
D' in costé, c' est ènn boigne et d' l' aute, elle est bertue;
Sâl, vie austant q' les chimins; pa dri, pa devant, bossue;
Ess front mousterre ènn coine et, pa dzous, in boucha
Aussi noir què l' charbon et pus gros qu' in saia;
Ènn carcass comm ènn tounn, qui court sus deux broquettes,
Et, d' dins des gros chabots, des pids comm des barquettes.
Elle est infardelée ave n' loq' de molton,
Vrai sache intourant in cabuchi chaudron.

« Vos m' demandrez : — Main l' aute? — Ah, Margot c' est l' contraire.
Ç' t-ell-la, c' est ènn brave fie et c' est ènn bell coummère.
Dins ses bleus is, s' douce âme erlut, comm dins s' muroi.
Tout c' qu' ell sint, tout c' qu' ell sonche, à s' vue, o put l' savoi.
O lit, sus s' bia grand front, qu' elle a l' esprit pour leie.
I chenn qu' o l' voit rglati, comm in rayon d' soleie.
Ses dints? Des viers lugeants! Ess bouche? Ènn rousse in fleur!
Chaq machelle? Ènn ceriche? Ess nez? c' est l' pois d' sinteur!
Ell est propé à croqui; simplement habiée;
Ell pousse in tout pitit piil, de dzous s' cotte entroussée. »

M. Renard est bien acrot, puisqu'il aime nos tarte à l' djotte et nos doubles; il doit même les aimer beaucoup, s'il partage les goûts de son Jean, qui fait ces beaux projets :

A Nivel, je m' trouverai comm din in paradis.
Les Acrots m' caressront comm si j' sarais leu fis.
Au cabaret, jamais je n' attrapai n' dispute;
Main sus mes trintt-deux dints, je mainjrai l' tarte à l' jute.
Il a cor, à Nivel, ènn saquet qu' o fait bin,
Èt i m' chene, après ça, pour mi, qu' i n'a pus rin.
Ah! je biefie, in songeant à ènn doube, yuss qu' o brute
Du cras stoffé qui giète, à s' minton, goute à goute.
A chaque agnot qu' o sache, o plaiçi d' vir brochi
Çe qu' intré vôte et vôte, ènn bell main a stichi!
Pou digerer l' maquée et pou rprinde ènn haleine,
O s'indira pechi les pechons d' ell Dodaine.
Et Jean n' ara jamais, sauv voss respect d' parler,
Qu' a desai s' abertelle et qu' a l' verboutonner.
I m' chenn què j' sus dja là : qué bia tamps! Qué n' jounesse!
Dins nos plaigis, pourtant, waitons d' ni pierde elle tiessie....

(A continuer).

Boîte du Journal.

Monsieur le Rédacteur,

Seriez-vous assez bon pour me dire quand on se décidera à exercer des poursuites contre les commandants de garde civique qui, au mépris de la loi, n'ont pas pourvu, dans les délais légaux, au remplacement des officiers démissionnaires?

UN ASPIRANT OFFICIER.

R. Cette question nous a déjà été posée, il y a quelques mois, et nous avons répondu que nous étions, moins que tout autre, dans le secret des Dieux et.... de l'Etat-Major de la Garde civique.

Vous pourriez essayer de déposer une plainte, mais je vous conseille, dans tous les cas, de ne pas oublier le respect que vous devez aux galons.

UN RÉPRIMANDÉ.

A une aclotte de cœur. — Merci bien. Votre envoi est excellent. Si vous pouviez, à l'avenir, écrire vos renseignements folkloriques sur des papiers séparés, vous nous faciliteriez la besogne; mais la chose n'est pas indispensable.

Un Nivellois obligeant nous a communiqué, cette semaine, la chanson suivante, qui nous semble dater du régime français :

CHANSON

DE JEAN DE NIVELLES EN RÉCLAMATION. (1)

1^{er} COUPLET.

Jan d' Nivelles dessus scloki
Préint de hies rahili
Car y n'a pu pount d' braitette
Tourlourette etc.

2.

Il a servi n' pétition
Qu'est partie deine in balon
Il l'atteint de d'sus s' tourette
Tourlourette etc.

3.

Avet scasque in lambaut
In' sarou nyn avoit c'haut
Car y n'a pu qu' scasquette
Tourlourette, etc.

4.

Et co laute jou par hazar
Il a attrappé ein catar
Y l'y a fallu dei tablette
Tourlourette etc.

5.

On l' volou mette a l'ospitaut
Mai il a tiré du haut
Il est d'meuré d' lez bawette etc.

6.

Qu'an l' feud a s'le au cloki
La manqi d' chaire su l' marchi
Il a c'heu n' boiche su scasquette etc.

7.

Il a yeu ein saisissemin
Qui a duré bin laumain
Car yn' pensou pu d' sermette etc.

8.

Il a dit qu'yn' soun'rou pu
Sy n'astou byn révéu
Qu'yn' tapprou pu qu'a scliffette etc.

9.

Es' gillet est tou trawé
Et ryn pou l' racoummoué
Y faura parlé a Coquette etc.

10.

Yn' pu pu d'meuré tout nud
Il a ein costé tou pierdu
Volez quy mieurt com n' pette
Tourlourette etc.

11.

Yn' vut pu d'meuré ein haut
Y dit qu'yn' fait n'yn tro c'haut
Quand y' d'vrou menné n' browette
Tourlourette etc.

12.

Pinsiez qui boutera toudi
Nute et jou pou vos plaigi
Qu'y desterminers s' cloquette
Tourlourette etc.

13.

Jusqua s' panse est toute trawée
Elle pourrou yes einglée
Y faura l'y mette n' serviette
Tourlourette etc.

14.

Y faura pourtant waity
Si s' pétition nervint nyn
Car y faurou fé n' quette etc.

15.

Y' faut parlé au sous préfé
Pou l'y avoit eyn nieu gillet
Yn n'a pu ryn dein s' cassette etc.

(1) Nous avons respecté la singulière orthographe du manuscrit.

IN PROMI ORATCHE.

(SUITE EYE FIN).

— Et adon, Cadie, èyé l' verveine! demande-t-i
Philippe à l' feumme Constant in l'rincontrant dsus
l' martchi in dimanche après messe dé huit heures.

— C'est in vrai plaïsi, ça, Philippe.

— Ça pousse commé des djouttes en' do?

— Tout l' même, ça l' d'a télmint spais, qué djé
cwé qu' sarout bou dé les desmarier n' miette.

— Ça n' sarout ni pette mauvais, disst-i Philippe in
s'indallant tout ses pus rade pou n' rire dins l' nez
Cadie.

Et in rintrant, Cadie s'a mis à rasclairci n' miette es
verveine, in arrachant par ci par là saquants plantes,
mais ni trop, pa'c' qué chaque plante qu'elle arrachout
li fsout austant d' mau qué si o li-z-avout ieu arrachi
in dint.

Eyé l' verveine, ou putout les djouttes, poussinent
toudis; jamais d' sa vie, Cadie n'avout vu des plantes

16.

Les juges sont des braves hommes
Y pourront l'y acheté eyn maronne
D'autres l'y achtront eyne jaquette etc.

17.

Y pinsou d' daller au bal
Pendant tou l' carneval
Mais nous'rou d'ainsi parette etc.

18.

On d'vrou quasy yes honteux
D'el lei tout comme eyn geux
On n'ly donne n'yn co eyn barette etc.

LE PETIT PANIER D'OR.

M. Aug. Gittée a publié, dans la *Revue des Traditions populaires*, un conte flamand qui a plus d'un point de commun avec la *Rose de Sainte Renelle*.

Nous aurions été désireux de joindre cette variante à celles que nous avons réunies dans la brochure distribuée aux fêtes wallonnes de dimanche et de lundi derniers.

Mais M. Gittée, à qui nous nous étions permis de demander communication de ce conte, n'a pu nous l'envoyer à temps et nous regrettons de devoir le publier tardivement :

Janneken et Miekén vont un jour chez leur grand-mère. Celle-ci donne à Janneken une petite bêche en or, et à Miekén un petit panier en or.

En retournant chez eux, Janneken veut avoir le panier de Miekén, mais Miekén ne veut pas. Alors il dit : « Miekén, si tu ne me donnes pas ton petit panier d'or, je l'enterre dans un puits. » Mais elle ne voulut point et Janneken l'enterra dans un puits. Or, sur la tombe de Miekén il poussa un rosier et, peu après, il fleurit et porta une belle rose.

Un jour, un marchand vint à passer par là. Il cueille la rose et la met dans sa bouche. Mais la fleur commence à chanter :

Wel koopman lief (bis)
Myn broeder heeft my vermoord
Al om myn gouden korfke
En daarom ben ik dood. (1)

Le marchand s'effraie et entre dans une auberge, où il raconte son aventure à l'hôtesse. Celle-ci met la fleur dans sa bouche aussi, et la fleur chante encore : *Hôtesse chérie*, etc. (*Bazinneke lief*).

Le père et la mère de Janneken arrivent aussi et font la même chose. Les paroles de la fleur sont chaque fois en rapport avec la personne; Janneken doit alors mettre la fleur dans sa bouche aussi, et la fleur chante :

Ach moordenaar (bis)
Waarom hebt gy my vermoord
Al om myn gouden korfke
En daarom ben ik dood. (2)

Ensuite Janneken doit indiquer l'endroit où il a enterré Miekén. On ouvre la tombe, et Miekén redevient vivante. On la reconduit sur une voiture en or, et Janneken sur le chariot aux ordures.

(1) Traduction :

Marchand chéri (bis)
Mon frère m'a assassiné
Pour mon petit panier d'or
Et pour cela je suis morte.

(2) Ah! meurtrier, (bis)

Pourquoi m'as-tu assassiné
Pour mon petit panier d'or
Et pour cela je suis morte.

Alors la mère dit à Miekén qu'elle doit également jouer un tour à Janneken. Un jour, elle l'appelle donc et lui dit : « Viens voir les belles images que j'ai dans ce coffre. Janneken va voir dans le coffre où Miekén conserve ces images, mais Miekén referme brusquement le couvercle sur la tête de Janneken et Janneken est mort. G. W.

A DROITE ET A GAUCHE.

Nous lisons dans un journal bruxellois :

« Les journaux anglais annoncent pour le mois de mai prochain l'ouverture d'une exposition internationale à Leeds.

« D'après ce qu'a fait connaître notre ministre à Londres, cette exposition serait organisée surtout en vue de provoquer l'envoi de modèles de maisons d'ouvriers.

« Un grand nombre de prix et de médailles seront accordés à ceux des exposants dont les projets, tant au point de vue de l'hygiène qu'à celui du bon marché, auront paru les meilleurs. »

Le bureau de bienfaisance de Nivelles et son dévoué président ne manqueront pas de prendre part à cette exposition en y envoyant le plan de la cité ouvrière de Saint François, qui a déjà valu à ses auteurs et promoteurs plusieurs distinctions.

On a beaucoup remarqué à la fête de la Cavotte un programme original dû à la plume d'un jeune artiste Nivellois.

On avait annoncé, l'année dernière, que l'Archevêque de Malines laissait au clergé de chaque commune le choix du jour de la première communion des enfants.

Le clergé de notre ville n'a pas cru devoir profiter de cette décision et la première communion aura lieu, à Nivelles, quinze jours avant Pâques.

Il est regrettable que cette cérémonie ne soit pas ajournée de quelques mois, comme elle l'est dans un grand nombre de communes.

Cette année, la fête de Pâques arrive très tôt et l'hiver, au lieu de diminuer, semble au contraire vouloir se faire sentir avec une vigueur nouvelle : il eût donc été sage de songer un peu à la santé de ces pauvres enfants que l'on promène, selon la coutume, pendant une journée entière, grelottant sous des habits trop légers.

Le Conseil communal a, dans sa dernière séance, voté un crédit de deux mille francs qui sera versé à la caisse du travail instituée à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du règne de Léopold II et destinée à venir en aide aux victimes du travail.

Songe-t-on à prendre les mesures nécessaires pour le grand cortège qui doit avoir lieu à Bruxelles, le lundi de Pâques, au bénéfice de cette même caisse et auquel, suivant une décision antérieure du Conseil, Largayon et sa famille doivent prendre part?

Nécrologie.

Une estimable famille de notre ville vient d'être cruellement éprouvée par la mort de Madame François Nonnon, décédée à Nivelles, le 2 de ce mois, à l'âge de 60 ans.

Quand elle a ieu vu ça, dius s' colère, elle a ieu rade arrachi toutes les djouttes, sans ascouter l' blanchisseu qui avout beau li dire qué pusqué l'affaire astout tèle, qu'i volout mieux l' zes léchi pou les nette dins l' soupe.

Quand Constant a r'vénu dé s' n'ouvrathe, ça a co sté pire, surtout qu'il a ieu l'air dé rire dé l' farce qu' o-n-avout djové à s' feumme.

— Vos l' saviz bt, allez, dsout-elle Cadie, méchantie comme enn' galle, qué cé n'astout qu' des djouttes. I faut iesse vauri dé léchi rire ainsi dé s' feumme! Mais vos mé l' païerez, c'est mi qui vos l' dis; s'i n'a pus qu' mi pou sougni vos pinchons, i n' d'ara pus jamais iun qui tchan'tra, seuchiz d'in seur.

Constant n'a jamais r'lèvé l' parole. C'astout l' méieux qu'il avout à fé.

Heureus'mint, l'vint est tcheu sans pieuffe, èyé Cadie est r'vénue à ielle tout douc'mint; i n'a pus qu'à Philippe qu'elle d'in vu.

Mais il est toudis vrai d' dire qué c' verveine là a bt manqui dé mette el disbrouie dins l' ménalchie.

CLIPOTIA.

FÊTES ET CONCERTS.

EL ROUSE DÉ SAINTE ERNELLE.

L'Actot se trouve mal placé pour juger cette pièce, faite par l'un de ses collaborateurs ; aussi nos lecteurs comprendront-ils notre réserve à ce sujet.

Nous constatons seulement avec plaisir l'accueil favorable que le public a fait, dimanche et lundi derniers, à l'*Rouse dé Sainte Ernelle*.

Cependant, la réserve que nous nous sommes imposée ne doit pas nous empêcher de féliciter ici les acteurs chargés de l'interprétation des rôles : il convient de citer en première ligne M. Georges Vinclaire, qui a rempli avec perfection le rôle de Gèneviefte, et qui représentait une bien jolie princesse, douée d'une voix des plus agréables. Quant aux membres acteurs de la *Gavotte*, il faudrait, pour être juste, les citer tous ; nous préférons n'en citer aucun : par leur jeu expressif et par leur diction claire, ils ont fait rire, ils ont même fait pleurer (le croira qui voudra).

La musique, exécutée par un orchestre symphonique composé des meilleurs éléments, a contribué pour beaucoup au succès de la pièce; le jeune et brillant directeur de la *Gavotte*, M. H. Declercq, s'est, une fois de plus, montré adroit compositeur et habile chef d'orchestre : aussi peut-il revendiquer une large part des applaudissements qui ont salué l'exécution de chacun des chants.

Nous ne devons pas oublier de féliciter également un autre artiste nivellois, M. Nicolas Paternotte : il a grîmé les acteurs avec un goût parfait et il a apporté, dans sa tâche, un soin et une exactitude dont on doit lui savoir gré. Aussi les spectateurs ont-ils été unanimes à reconnaître le talent de notre concitoyen.

Au point de vue wallon, l'Actot est heureux et fier du succès de cette fête, et il enregistre ce succès avec le plus vif plaisir.

Hurrah ! pour notre vieux wallon, n'est-ce pas, Stoisy ? (1) CLIPOTIA.

Le prologue d'*El Rouse dé Sainte Ernelle* a paru plaire beaucoup au public. Ce prologue ne nous appartient pas entièrement : l'idée, la charpente, tous les détails relatifs aux anciennes mœurs sont l'œuvre d'un Nivellois dont nos lecteurs ont pu souvent apprécier, dans des chansons et poésies wallonnes, les qualités primesautières.

Au dernier banquet de la *Société liégeoise de littérature wallonne*, M. Quintin, l'excellent acteur qui a joué cent nonante-six fois le rôle de Tâti, venait de débiter une chanson composée par M. Remouchamps et comme les convives réclamaient l'auteur, il s'écria : « L'auteur m'a prié de taire son nom : c'est M. Remouchamps ! »

Eh bien ! l'auteur du prologue d'*El Rouse dé Sainte Ernelle* nous a aussi prié de taire son nom : c'est M. Joseph Rimé.

Voici comment les choses se sont passées : un jour, M. Rimé nous lut une scène populaire qu'il avait intitulée : « In escrenne à l' vie modde ». Ce tableau, plein de naturel et de vérité, nous plut tellement qu'avec l'autorisation de l'auteur, la *Gavotte* mit immédiatement en répétition « In escrenne à l' vie modde ». Sur ces entrefaites, l'idée nous vint de broder le thème de la Rose de Sainte Renelle. La pièce de M. Rimé nous parut alors pouvoir se transformer en prologue, préférable, nous semblait-il, à un lever de rideau et, encore une fois, l'auteur nous abandonna généreusement son œuvre.

Nous nous sommes permis d'y introduire de nombreux changements, rendus nécessaires par sa nouvelle destination. Il serait désirable que M. Rimé la reprît aujourd'hui : après en avoir élagué les incidents relatifs à la Rose, on pourrait lui restituer des scènes que nous avons cru devoir omettre, afin de réduire la pièce aux justes proportions d'un prologue, et en ajouter peut-être de nouvelles; on aurait alors un charmant lever de rideau, qu'une société dramatique de notre ville serait, sans aucun doute, heureuse d'interpréter.

Si nous avons entretenu nos lecteurs de ces détails, c'est que nous ne voulons point nous parer des plu-

(1) Assuré, ça, m'fi ! Stoisy.

mes du paon et qu'il nous semble au moins juste de rendre à César ce qui appartient à César.

G. WILLAME.

Résultats d'adjudications.

Fourniture, en deux lots, de 50 jauges de chargement en fer, aux chemins de fer de l'Etat Belge.

Plus bas soumissionnaires : MM. Emile Bauduin et Octave Leherite, de Nivelles, à frs 2,322,50.

Fourniture de 2,550 kilog. de papiers à enveloppes au Ministère de la Guerre : M. Arthur Mottet, de Nivelles, à frs 1,275.

Avis d'adjudications.

19 mars 1890, à midi, à la Bourse de Bruxelles, fournitures de pièces et planches en bois nécessaires pour l'entretien des lignes du réseau de l'Etat. Cahier des charges spécial n° 34 de 1890.

L'entreprise comprend 45 lots.
26° lot. Nivelles-Nord. Estimation fr. 10.208. Délai d'exécution 90 jours. Cautionnement 620 frs.

Il y a quelques mois, la société « La Métallurgique » était le plus bas soumissionnaire pour la fourniture aux chemins de fer allemands d'un nombre assez considérable de wagons. Nos ateliers attendaient avec impatience l'approbation de cette soumission, lorsque les allemands, toujours protectionnistes, contèrent la construction de ce matériel à des sociétés allemandes qui avaient cependant présenté des prix beaucoup plus élevés que ceux des industriels belges.

Une polémique assez vive s'engagea à ce sujet entre les journaux spéciaux belges et la *Gazette de Cologne*, qui prétend que la mesure prise par les allemands vis-à-vis de l'industrie belge est de bonne guerre, puisqu'en Belgique les étrangers ne sont pas appelés à soumissionner pour les fournitures à faire à l'Etat belge.

Voici ce que le *Moniteur des Intérêts matériels* répond à cette assertion :

Tout d'abord, la question n'est pas là. Les cahiers des charges allemands et belges sont connus d'avance et l'on ne discute pas leurs conditions.

La question est celle-ci : la soumission belge est-elle, oui ou non, la plus basse et conforme aux clauses du cahier des charges ? Si oui, elle doit être acceptée. Si l'on discutait les conditions de fourniture, n'y a-t-il pas à mettre en toute première ligne les droits d'entrée si élevés de l'Allemagne, qui handicaptent les producteurs belges bien au delà de ce que peut faire pour les Allemands aucune des conditions de réception de l'Etat belge. Si, malgré tout l'avantage des nationaux allemands, les étrangers peuvent pénétrer en Allemagne tandis que les Allemands ne peuvent le faire en Belgique, ce n'est pas à cause de l'un ou de l'autre des détails d'un cahier des charges quelconque, c'est une question d'économie générale, le libre échange belge contre le protectionnisme allemand. Quant à la valeur de l'assertion de notre confrère que les industriels étrangers ne peuvent entrer en Belgique, il suffit de rappeler, comme l'a fait déjà le *Journal de Liege*, les tôles fournies par Krupp à l'Etat à diverses reprises et les rails donnés aux aciéries de France. Nous pourrions ajouter que cette assertion peut presque paraître une plaisanterie pour les industriels belges qui voient entrer régulièrement dans notre pays des canons allemands qui sont, sans discussion possible, soumis à un traitement d'admission infiniment plus doux que ceux fournis par le pays même, sans compter les plaques de blindage venant de l'usine Crouson surtout, pour la fabrication desquelles les industriels belges n'ont pas même été admis à concourir.

CHARADE-MÉTAGRAMME.

Croyez-vous, chers lecteurs, à la métémpycose ?
En quatre c'est mon un qui se métamorphose :
En le voit dans les champs, sur le bord des marais
Et, sans être poisson, rechercher les lieux frais.

Sur les étangs glacés souvent son pied se pose.
Quand il est bien tenu, c'est une bonne chose.
Sa vie assurément ne manque pas d'attraits.
Il est bien près du trône, il habite un palais.

Pour trouver mon second, c'est aisé, j'imagine :
Un nom de paysan d'une basse origine.
Mais c'est aussi celui d'un despote romain.

Sur la table l'entier vous fait gentille mine :
Quel parfum délicat ! et quelle saveur fine !
Cherchez... pour le trouver, vous êtes en chemin.

ETAT-CIVIL DE NIVELLES DU 1^{ER} AU 8 MARS 1890.

NAISSANCES. — Colina-Camille-Gh. Nachtergaele. — Malvina-Emilie-Gh. Henneffe. — Edmond-Romain-Gh. Robert.

MARIAGE. — Adolphe Lorent, 25 ans, journalier, avec Julie Baudoux, 24 ans, sans profession.

DÉCÈS. — Louis-Vital-Antoine-Gh. Hennau, 48 ans, tourneur en cuivre, décédé boulev. des Arbalétriers. — Amélie Moriaux, 83 ans, sans profession, décédée boulev. de l'Hôpital. — Catherine-Gh. Harcq, 59 ans, cabaretière, épouse de François-Joseph Nonnon, décédée rue de Charleroi. — Louise-Marie-Gh. Bogaerts, 31 ans, journalière, décédée boulevard de l'Hôpital. — Henriette-Joseph-Gh. Delcorde, 29 ans, servante, décédée boulev. de la Batterie.

12 enfants au-dessous de 7 ans.

Froment les 100 kilogs, 17,50 francs — Seigle 13,00 — Avoine indigène, 16,00 — Escourgeon, 17,50 — Beurre, le 1/2 kilog 0,00 — Œufs, les 26, 2,60.

Etude de Maître CASTELAIN, notaire à Nivelles.

Le lundi 10 mars 1890, à une heure, chez M^{me} V^o Dubois-Limbourg, hôtelière à litte, à la vente publique des

IMMEUBLES

suivants, situés en cette commune :

1. Une terre, près de la ferme de Hongrée, contenant 66 ares 80 centiares.
2. Un verger, près de Buré et de la ferme de Houdeuge, grande 48 ares 30 centiares.
3. Une terre, au champ d'Huleu, grande 32 ares 70 centiares.

Le dit notaire adjudgera définitivement, le lundi 17 mars 1890, à 2 heures, chez M. Max. Gossieau, au Lion Belge, grand'place à Nivelles,

UNE JOLIE MAISON

située rue de l'Etuve en cette ville.

Etude de Maître A. DELBRUYÈRE, notaire à Nivelles.

A louer pour le 1^{er} mars 1890,

Une Maison avec Jardin,

sise rue Gillard-Heppe, à Nivelles, occupée antérieurement par M. Verelst.

Jouissance immédiate.

pour le 15 septembre 1890

UN HERITAGE

sis à Baulers, avec prairies et terres le tout d'une contenance de 7 hectares 82 ares 95 centiares. — Occupé par Adolphe Saintes.

Pour les conditions s'adresser en l'Etude du dit notaire.

Nous cherchons des personnes sérieuses pour le placement des machines à coudre.

Appointments et commission.

Se présenter à la C^{ie} « Singer », rue de Mons, 5, Nivelles.

A vendre d'occasion, un vélodépe neuf, monté sur billes. — Prix modérés.

S'adresser chez M. Jules ROUSSEAU, rue de Namur, 48, Nivelles.

L. COLINET & J. THEYS

MAÎTRES DE CARRIÈRES

A FELUY-ARQUENNES.



Spécialité de Monuments funéraires en tous genres

Grilles d'entourage, Caveaux de famille,

CROIX MORTUAIRE DEPUIS 50 FRANCS, ETC.

Bureaux : 65, Grand'Place, à NIVELLES.

GRAND'PLACE
A
NIVELLES
—101—

ARTHUR SEMAL

AUX FORGES
DE
VULCAIN
—101—

ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,
Grillages, Chenils, Falsanderes.

Poêles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.

ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS
pour ce qui concerne la serrurerie, poêlerie, etc., à des prix très-modérés.

ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANCRÉS, ETC.

CHOCOLAT.

De tous les aliments, celui qui se prête le mieux aux falsifications, c'est le CHOCOLAT. Aussi, si vous êtes soucieux de votre santé, vous n'emploierez plus que les marques :

PELERIN, RUELLE & C^{ie}

dont la pureté est garantie par la maison.

Enveloppe rouge, les 500 grammes,	fr.	1,60
» verte, » » » »	»	1,75
» mauve, » » » »	»	2,00
» blanche, » » » »	»	2,50
Botte brune, » » » »	»	1,75
» mauve, » » » »	»	2,00
» blanche, » » » »	»	2,50
» avec ruban, » » » »	»	3,00

Pour les enfants, demandez le chocolat du « *Bataillon Scolaire* », à 50 c^m la tablette de 125 grammes.

N. B. — Tous les chocolats que nous recommandons portent notre marque.

Dépôt chez **Hancart-Grégoire, 7, rue de Mons, 7, à Nivelles.**

Calorifères de construction.
Sonneries électriques et pneumatiques.
Ouvrages de poêlerie, serrurerie et ferronnerie.
Rue de Charleroi, 5, Nivelles.

MAISON FRANÇOIS GAILLY

CORSETS SUR MESURE.

Dessart-Hauchamps, rue de Soignies, 1, (en face de la rue du Béguinage).

Frédéric WILLAME, Banquier à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS
Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE.

COMMUNE DE MONSTREUX.

A louer pour le 1^{er} Mars 1890 :

1^o UN JARDIN ou CLOSIÈRE, situé au lieu dit *Verte tarte*, contenant vingt-trois ares nonante centiares.

2^o UN EXCELLENT PRÉ, situé au même lieu, contenant cinquante-sept ares nonante centiares

S'adresser au bureau du journal.

HOLOFFE-DUBOIS

MAÇON-ENTREPRENEUR
Boulevard des Arbalétriers, Nivelles.

CARREAUX ET PAVÉS CÉRAMIQUES
pour cours, cuisines, porches, trottoirs, écuries, etc.

Pavés en grés de Loupoigne.

BRIQUES, BRIQUETTES, CARREAUX, ETC., DE BOOM ET D'HENNUYÈRES.

BRIQUES DE TUBIZE POUR PAREMENTS.

BRIQUES RÉFRACTAIRES.

CHAUX-CIMENTS, PLATRES & POILS BATTUS.

Pavements en ciment comprimé.

Tuyaux, Coudes, Embranchements, Syphons, Vases de latrine en grés vernissés.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

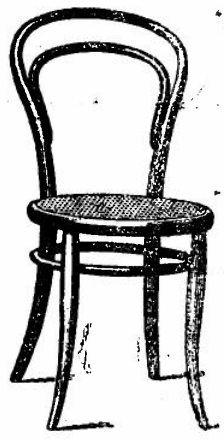
LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES
Champagne Charles RIVART, Reims

Dépôt de paillassons de toutes dimensions à des prix exceptionnellement avantageux.

R. LECOMTE-CASTELLE

TAPISSIER-GARNISSEUR
7, rue de Soignies, Nivelles.



Papiers peints, tapis de pieds et de tables, rideaux, stores, toiles américaines, linoléum et cuirs cirés.

Accessoires pour tout ce qui concerne la garniture.

Spécialité DE CHAMBRES FUNÈBRES

Élegante légère solide CHAISE VIENNOISE
Prix : 6 FRANCS.

MAISON R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR
34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.
PORTES ET CHASSIS.
ANEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.
Etuves et Cuisinières.
Literies, coutils, laines, flocons et voitures d'enfants.

Ancien horloger de Lillois vient de s'établir chez son beau fils
CAMILLE GROONE, boulangier, faubourg de Namur à NIVELLES.

MAGASIN D'HORLOGERIE réparation A DES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE.
ACHAT D'OR ET D'ARGENT.

FRANÇOIS DENIS

GOUTEZ LE BON TABAC et les fins cigares de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS
Rue de Bruxelles à Nivelles.

A L'ABONDANCE

PÂTISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

LOUIS HANCART-GRÉGOIRE

Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de toutes marques — Fabrique de couques Dinant et Rheims — Dragées pour baptêmes — Cartonnages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces montées — Biscuits anglais, comestibles, etc.

Vente de Parapluies et Ombrelles
Réparations et recouvreages
A DES PRIX MODÉRÉS.
JEAN ANDRIEU
CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR
rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Compagnie belge DES PROPRIÉTAIRES RÉUNIS
FONDÉE EN 1831
pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal *Fréd. WILLAME*, rue de Bruxelles à Nivelles.

Madame C. BOGAERTS,
RUE AUGUSTE ORTS, 18, en face de la Bourse, — BRUXELLES. —
CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX.

Change, fonds publics, coupons
ORDRES DE BOURSE
Commission un franc par mille
EDOUARD ATQUET
RUE DE BRUXELLES, 18,
vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

A VENDRE OU A LOUER :
Grange, rue de Bruxelles; grande Maison, rue S^{te} Anne et plusieurs petites Maisons.
S'adresser à M^{me} Huet-Lisart.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS pour hommes, dames et enfants.
DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

V. PLISNIER-PONCELET, GRAND'PLACE, 17, NIVELLES.

SAISON D'HIVER 1889-1890.

Pardessus demi-saison pure laine	depuis frs	14,75
» Moscowa doublé satin	»	15,00
» Beaver doublé satin très soigné	»	25,00
» Cheviot et fantaisie	»	20,00
» pour enfants	»	8,00
Costumes pour hommes	»	15,00
» enfants	»	5,00
Pantalons	»	5,00

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.
FAÇONS GARANTIES.
Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER